

Descriptif de l'entretien en anglais

L'entretien avec le jury doit permettre d'approfondir les différents points développés par le candidat.

Cet entretien s'élargit à un questionnement touchant plus particulièrement la connaissance réfléchie du contexte institutionnel et des conditions effectives d'exercice du métier en responsabilité.

Pour les sections de langues vivantes étrangères ou régionales du concours réservé de recrutement de professeurs certifiés, l'entretien a lieu dans la langue que le candidat se destine à enseigner.

Durée de l'entretien avec le jury : vingt minutes maximum.

Sources:

- Site eduscol, section langues étrangères <http://eduscol.education.fr/langues-vivantes/>, site www.devenirenseignant.gouv.fr : descriptif des épreuves du CAPES interne réservé, site disciplinaire de l'académie de Bordeaux <https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/anglais/>
- Bulletin officiel n°23 du 5 juin 2014
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=79861

Synthèse réalisée par Karine Courrège, chargée de mission DAFPEN